



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE
LA PLANIFICATION ECONOMIQUE
Projet de Développement Local pour l'Emploi



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA TRADUCTION ET
ILLUSTRATION DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP)
DU PDLE

BURUNDI

PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'EMPLOI (PDLE)

Don : D225-BI

No. de référence: STEP: BI-PIU-147463-CS-CQS

Demande de Manifestations d'Intérêt N° DMI/341/PDLE/2020

Date de publication : 17 Décembre 2020

Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : 04 Janvier 2021 avant 17 heures 30 minutes, heure locale.

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a bénéficié d'un don de 50 millions de dollars américains de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le **Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : *« Prestations d'un Consultant pour la traduction et illustration du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PDLE ».*
2. Les services de consultant (« Services ») consiste de faire la traduction en kirundi avec illustration par des images du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) qui lui sera proposé par le PDLE.
3. Le PDLE invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les termes de références à retirer à la réception au siège du PDLE sise avenue de la JRR n° 16, Immeuble SN House, 4^{ème} Niveau, B.P.1333 BUJUMBURA, Tél 22280166, E-mail: pdle@pdle.bi tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ou consulter le Site Web du Projet: www.pdle.bi .
4. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.



Le Consultant doit avoir un diplôme d'Ingénieur en Art et Métiers ou domaines équivalents ; disposer d'au moins 5 ans d'expériences dans les arts graphiques ; être rattaché à une maison de production d'arts graphiques constitue un avantage.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* » janvier 2011 révisées juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
6. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Selection de Consultant Individuel (SCI) conformément aux directives « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011 Révisée 2014.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes au siège du PDLE sis avenue de la JRR no 16, Immeuble SN House, 4^{ème} niveau, B.P.1333 BUJUMBURA, Tél 22 28 01 66, E-mail: pdle@pdle.bi tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ou consulter le Site Web du Projet: www.pdle.bi .
8. Les manifestations d'intérêt comprenant une lettre de manifestation d'intérêt, le curriculum-vitae et les documents prouvant l'expérience du Consultant seront déposés ou envoyés au siège du projet à l'attention de Monsieur le Coordonnateur a.i du PDLE par courrier électronique dans les délais, au plus tard **le 04 Janvier 2021 à 17h30 min** heure de Bujumbura, à l'adresse pdle@pdle.bi, jbipfubusa@pdle.bi et portant la mention: « **Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant pour la traduction et illustration du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PDLE** ».

Pour autorisation.de publication

Joseph BIPFUBUSA
Coordonnateur a.i du PDLE

